

L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS



ORGANISE UN SEMINAIRE SUR :

# LE CONTROLE INTERNE DES OPCVM

ANIME PAR : **FABIEN CREGUT**

Expert Comptable et Commissaire aux Comptes  
Responsable du Département Asset Management  
COREVISE - NEXIA

30 & 31 JANVIER 2013

HOTEL AFRICA – TUNIS

Tarif : 750 DT/ HT



[www.ifbt.tn](http://www.ifbt.tn)



(+216) 71 340 815



[ifbt@planet.tn](mailto:ifbt@planet.tn)

## OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances en matière de contrôle des opérations liées aux OPCVM ;
- Acquérir les compétences nécessaires pour la mise en œuvre des contrôles réglementaires, comptables et de conformité afin d'assurer la plus grande rigueur à tous les stades de la gestion des OPCVM.

## PUBLIC CIBLE

Responsables de contrôle interne des OPCVM et leurs collaborateurs de services comptables, de Back-office et de Middle-office au sein des dépositaires, sociétés d'intermédiation en Bourse et des sociétés de gestion.

## FORMATEUR

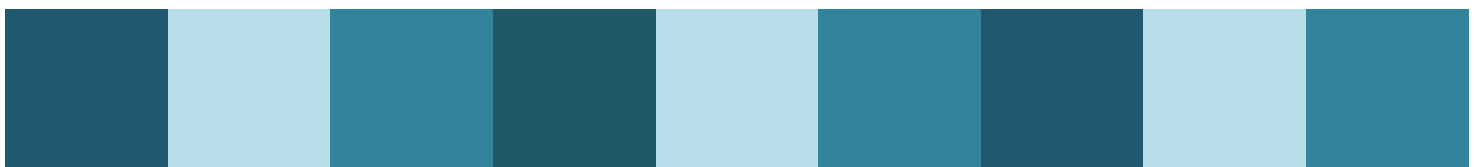
### FABIEN CREGUT

- Expert-comptable et Commissaire aux Comptes au sein du cabinet COREVISE – Paris, cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil, membre du réseau NEXIA INTERNATIONAL ;
- Responsable du Département Asset Management, chargé de missions d'audit d'OPCVM et de Sociétés de Gestion de Portefeuille, d'expertise comptable de FCPR et d'externalisation du contrôle interne ;
- Membre de la commission législation et fiscalité de l'Association Française des Investisseurs en Capital - AFIC.

# PROGRAMME

## JOURNEE DU 30 JANVIER

08H45-09H00	<b>Accueil des participants</b>
09h00-11h00	<b>1. La fonction de contrôle de la conformité et de contrôle interne</b> <ul style="list-style-type: none"><li>1.1. Les textes du CMF</li><li>1.2. La définition du contrôle interne</li><li>1.3. Les missions : le contrôle permanent / le contrôle périodique / le conseil et l'assistance</li><li>1.4. La personne en charge de la fonction</li><li>1.5. La déontologie</li></ul>
11h00-11h15	<b>Pause-café</b>
11h15-13h00	<b>2. La cartographie des risques</b> <ul style="list-style-type: none"><li>2.1. Les risques liés à l'organisation du gestionnaire</li><li>2.2. Les risques liés à la gestion financière</li><li>2.3. Les risques liés à l'administration de la clientèle</li><li>2.4. Les risques liés au respect du code de bonne conduite</li><li>2.5. Exemples</li></ul>
13h00-14h30	<b>Déjeuner</b>
14h30-15h45	<b>3. La mise en place du recueil de procédures</b> <ul style="list-style-type: none"><li>3.1. Les textes</li><li>3.2. La forme et le contenu du recueil</li><li>3.3. La diffusion</li><li>3.4. Exemples</li></ul>
15h45-16h00	<b>Pause-café</b>
16h00-17h00	<b>4. La mise en place d'un plan de contrôle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>4.1. Les textes</li><li>4.2. La forme et le suivi du plan de contrôle</li><li>4.3. Exemples</li></ul>



# PROGRAMME

## JOURNEE DU 31 JANVIER

08H45-09H00	Accueil des participants
09h00-11h00	<b>5. Les contrôles</b> 5.1. Les textes 5.2. La formalisation Les fiches de contrôle 5.3. La conservation
11h00-11h15	Pause-café
11h15-13h00	<b>6. Synthèse des contrôles et compte rendu</b> 6.1. Les textes 6.2. Les destinataires Comité d'audit Direction générale Organisme de tutelle
13h00-14h30	Déjeuner
14h30-15h45	<b>7. Les recommandations et leur suivi</b> 7.1. La formalisation des recommandations et leur notation 7.2. Le suivi des recommandations
15h45-16h00	Pause-café
16h00-17h00	<b>7. Les recommandations et leur suivi</b> 7.3. La mise à jour de la cartographie des risques et du manuel de procédures

